



Construire dans
le domaine des soins
en toute confiance.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Traduction libre, la version néerlandaise prévaut
mercredi 25 mai 2022 - 14h00
Informations réglementées

CARE PROPERTY INVEST

Société anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge

Siège: Horstebaan 3, 2900 Schoten

Numéro d'entreprise 0456.378.070 (RPM Anvers)

(La « Société »)

PUBLICATION DES CONDITIONS RELATIVES AU DIVIDENDE OPTIONNEL

Schoten, la Belgique – mercredi 25 mai 2022

Le 25 mai 2022, le conseil d'administration de Care Property Invest a décidé d'offrir aux actionnaires la possibilité d'un dividende optionnel. À partir du 31 mai 2022 jusqu'au 15 juin 2022 (15h00 CEST), il sera possible de souscrire à une nouvelle action avec 37 coupons n° 14 au prix d'émission de 23,46 € par nouvelle action.

Les actionnaires ont été informés lors de l'assemblée générale ordinaire de ce jour, mercredi 25 mai 2022, des modalités concrètes de ce dividende optionnel, dont le prix d'émission et la période d'option. Ultérieurement, l'assemblée générale a approuvé le dividende brut de 0,7461 € brut par action (0,6342 € net par action, après déduction du précompte mobilier de 15 %), en ce qui concerne les droits au dividendes liés au coupon n° 14.

Le conseil d'administration de Care Property Invest a décidé de faire usage de la possibilité d'offrir un dividende optionnel aux actionnaires. De cette manière les actionnaires seront offerts la possibilité (i) d'apporter la créance de dividende net au capital de la Société en contrepartie de l'émission de nouvelles actions ordinaires, ou (ii) de recevoir le dividende en espèces, ou (iii) d'opter pour une combinaison des deux options précédentes.

Les nouvelles actions ordinaires de Care Property Invest qui seront émises dans le cadre du dividende optionnel, avec coupon n° 16 attaché, participeront au résultat de la Société à partir du 1^{er} Janvier 2022.

L'apport en nature des créances nettes au capital de Care Property Invest dans le cadre du dividende optionnel, et l'augmentation de capital qui en résulte, renforce les fonds propres de la Société et réduit ainsi son taux d'endettement (légalement limité). Cela permet à Care Property Invest, le cas échéant, d'effectuer à l'avenir d'autres transactions financées par dettes, et de concrétiser ainsi son objectif de croissance. Le dividende optionnel conduit également (au prorata de l'apport de droits nets au dividende au capital de la Société) à une rétention de fonds dans la Société, ce qui renforce sa position de liquidité.

Tout actionnaire qui participe au bénéfice de l'exercice 2021 a le choix suivant :

- **Apport des droits nets aux dividende dans le capital de la Société en échange d'actions nouvelles dans Care Property Invest :**

Il est possible de souscrire à une action nouvelle par apport des droits au dividende net, représentés par le coupon n° 14, attachés aux 37 actions existantes de même forme (chacune pour un montant du dividende net de 0,6342 €). Cela correspond à un prix d'émission de 23,46 € par nouvelle action.

Le prix d'émission a été déterminé sur la base du « prix moyen pondéré en fonction du volume » (le « Volume Weighted Average Price » ou « VWAP ») de l'action Care Property Invest, calculé sur une période de cinq jours de bourse sur Euronext Brussels avant la date de la décision de l'augmentation du capital soit la période du 18 mai 2022 au 24 mai 2022 (inclus) et ajusté pour les droits au dividende attachés au coupon n° 15, qui sera détaché le 27 mai 2022, soit arrondi à 24,33 €.

Le prix d'émission de 23,46 € par action correspond à une décote d'environ 3,57 % par rapport au cours de bourse référence utilisé. La décote par rapport au cours de clôture (corrigé par rapport du détachement du coupon n° 15) de l'action Care Property Invest le 24 mai 2022 s'élève à environ 2,74 %.

- **Le paiement du dividende en espèces :**

Un dividende brut total de 0,7461 € par action sera donc payé (0,6342 € net, après déduction du précompte mobilier de 15 %), en ce qui concerne les droits au dividendes liés soit au coupon n° 14.

- **Combinaison de modalités de paiement :**

Combinaison d'un apport en nature des droits au dividende net contre l'émission de nouvelles actions et d'un paiement du dividende net en espèces.

Les actionnaires sont invités dans le cadre du dividende optionnel à communiquer leur choix à partir du mardi 31 mai 2022 (9h00 CEST) et au plus tard le mercredi 15 juin 2022 (15h00 CEST). Les titulaires d'actions nominatives peuvent contacter la Société et sont priés de suivre les instructions qu'ils recevront par courrier de la Société. Les titulaires d'actions dématérialisées peuvent s'adresser à l'institution financière où ils détiennent leurs actions, et sont priés de suivre les instructions que l'institution financière leur transmettra pour l'enregistrement de leur choix.

Les actionnaires n'ayant pas manifesté leur choix de la manière prévue le 15 juin 2022 (15h00 CEST) recevront automatiquement et exclusivement le dividende en espèces.

Le Mémoire d'Information au dividende optionnel, qui sera disponible (en néerlandais et anglais) - sous certaines conditions - sur le site web de la Société à partir du mercredi 25 mai 2022 (<https://carepropertyinvest.be/fr/investir/structure-de-lactionnariat/augmentation-de-capital/>)

contient plus d'informations complémentaires concernant le dividende optionnel. Veuillez lire attentivement ce Mémoire d'Information avant de prendre une décision.

À la date de la mise en paiement du dividende, à savoir le lundi 20 juin 2022, la réalisation de l'augmentation de capital et l'émission des nouvelles actions seront constatées et le paiement effectif du dividende aura lieu. KBC Securities SA, qui intervient comme agent payeur de l'opération dans le cadre du dividende optionnel, livrera les nouvelles actions et/ou paiera la partie en espèces suivant le choix de l'actionnaire. Les résultats du dividende optionnel seront également annoncés ce jour-là.

La Société adressera une demande à Euronext Brussels pour la cotation complémentaire des nouvelles actions à émettre suite à l'augmentation de capital dans le cadre du dividende optionnel et proposera que les nouvelles actions émises soient admises à la négociation sur Euronext Brussels à partir de la date d'émission (le 20 juin 2022) ou aux alentours de cette date.

Le service financier dans le cadre du dividende optionnel est fourni par KBC Securities SA.

Calendrier financier *

Ex-date: détachement du coupon n° 14 – après bourse. Les actions seront cotées sur Euronext Brussels sans droit au dividende à partir du 10 novembre 2021 ¹	9 novembre 2022
Assemblée générale	25 mai 2022
Publication du Mémoire d'Information	25 mai 2022
Période d'option pour l'actionnaire	du 31 mai 2022 (09h00 CEST) au 15 juin 2022 (15h00 CEST)
Réalisation de l'augmentation de capital Payement du dividende lié au coupon n° 14 par KBC Securities : émission des nouvelles actions et mise en paiement du dividende en espèces ²	20 juin 2022
Publication des résultats du dividende optionnel	20 juin 2022
Date prévue pour la négociation des nouvelles actions sur Euronext Brussels	Le ou vers le 20 juin 2022

¹ Voir le communiqué de presse du 17/06/2020 et du 17/11/2021. Depuis le 10 novembre 2021, l'action cote ex-dividende coupon n° 14. Ce coupon représente le droit aux bénéfices pour la période de 01/01/2021 – 09/11/2021 (inclus). Le coupon n° 15 représente le droit au dividende pour la période 10/11/2021 – 31/12/2021 (inclus) et ne peut être utilisé dans le cadre du dividende optionnel mais sera payé en espèces par Belfius, l'agent payeur de la Société pour coupon n° 15, le 31 mai 2022. Le coupon n° 15 avec une valeur de 0,1239 €, sera détaché le 27 mai 2022 (avec effet rétroactif au 31 décembre 2021) après bourse.

² Il est possible que les institutions financières, lors du traitement du dividende optionnel, déposent d'abord le dividende net et ensuite débitent le prix d'émission.

Construire dans
le domaine des soins
en toute confiance.

** Les dates futures sont sous réserve de modifications.*

Disclaimer

Ces informations écrites ne sont pas destinées à être distribuées, publiées ou diffusées aux États-Unis d'Amérique (États-Unis) ou aux personnes des États-Unis ou aux personnes résidant en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ou en Suisse. Les informations fournies ici ne constituent pas une offre de souscription de titres aux États-Unis d'Amérique (USA), au Canada, au Japon, en Afrique du Sud, en Suisse, en Australie ou dans tout autre pays ou juridiction où leur distribution est interdite par la loi.

Les titres de Care Property Invest n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), ou à toute autre autorité de régulation boursière d'un État ou autre juridiction aux États-Unis d'Amérique. Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement préalable dans le cadre du Securities Act, ou sauf si l'opération est exemptée ou non soumise aux exigences d'enregistrement du Securities Act et de toute législation applicable des États concernant les titres. Care Property Invest n'enregistrera aucune partie de l'offre aux États-Unis d'Amérique et ne fera pas d'offre publique pour des titres aux États-Unis d'Amérique.

Les investisseurs concernés sont priés de prendre connaissance du memorandum d'information qui, sous réserve de certaines restrictions usuelles, est disponible sur le site Internet Care Property Invest (<https://carepropertyinvest.be/fr/investir/structure-de-lactionnariat/augmentation-de-capital/>).

Pour toute information complémentaire



Filip Van Zeebroeck
CFO – Administrateur exécutif
filip.vanzeebroeck@carepropertyinvest.be
T +32 3 222 94 94 - M +32 494 91 10 93
Horstebaan 3, 2900 Schoten
info@carepropertyinvest.be
www.carepropertyinvest.be



Peter Van Heukelom
CEO - Administrateur exécutif
Peter.VanHeukelom@carepropertyinvest.be
T +32 3 222 94 94 - M +32 459 59 82 67
Horstebaan 3
2900 Schoten
info@carepropertyinvest.be
www.carepropertyinvest.be

Construire dans
le domaine des soins
en toute confiance.

À propos de Care Property Invest

Care Property Invest SA est une Société immobilière réglementée publique (SIR publique) de droit belge. Cotée sur Euronext Brussels depuis plus de 25 ans, elle investit dans des biens immobiliers de qualité destinés aux personnes âgées et handicapées sur le marché européen. Care Property Invest acquiert, construit et rénove des biens immobiliers de soins de santé de haute qualité (des centres de services de soins et de logement, des groupes de logements à assistance et des complexes résidentiels pour personnes handicapées...) et les met, entièrement adapté aux besoins des utilisateurs finals, ensuite à la disposition d'opérateurs de soins de santé solides sur la base d'un contrat à long terme.

La Société a développé un portefeuille international de 138 projets de soins de santé, situés en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et en Irlande. La Société cherche à créer une action stable pour ses actionnaires avec un profil de risque faible et un dividende stable et en croissance régulière.

Ticker:	CPINV
Code Isin:	BE0974273055
Inclusions indices:	• Belgium BEL Mid (Euronext Brussels) • Euronext Real Estate (Euronext Brussels) • GPR (Global Property Research) General Europe Index • GPR (Global Property Research) General Europe Quoted Index (excluant les fonds bancaires ouverts)
EPRA	Membre de l'EPRA depuis décembre 2016. En septembre 2021, elle a reçu son cinquième prix EPRA BPR Gold Award.
Site web	Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur notre site web, www.carepropertyinvest.be .